

## **MODALITES DE SELECTION**

### **« JUNIORS » - 2023/2024**

#### Natation Artistique

### **PRINCIPES GÉNÉRAUX**

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition de la directrice des équipes de France. La liste des nageurs(ses) sélectionnés(es) en équipes nationales est soumise à l'approbation du comité directeur de la fédération.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

A ce titre, le Directeur Technique National, en lien avec la directrice des équipes de France, se réserve le droit, dans l'intérêt de l'Équipe de France, d'ajouter à tout moment de la saison la sélection d'un(e) nageur(se) ayant réalisé ou non les critères après examen du projet de l'athlète, de la qualité de sa mise en œuvre, de son comportement ou en cas de blessure.

Les modalités de sélection seront mises en place suivant les possibilités budgétaires.

### **PREAMBULE**

La participation à l'ensemble des étapes de préparation et de sélection proposées est obligatoire.

Les performances de la saison 2022/2023 pourront être prises en compte pour les sélections de la saison 2023/2024.

L'ensemble du programme présenté ci-dessous peut être amené à être modifié au cours de la saison en raison du calendrier international (dates et lieux non connues à ce jour) et/ou de la situation sanitaire.

## CALENDRIER PREVISIONNEL INTERNATIONAL

**Les calendriers ci-dessous (compétitions, sélections et stages) ne sont que prévisionnels en raison du manque d'informations liés au calendrier international.**

Compétitions intermédiaires de préparation :

- Mai 2024 ? Test Event (Paris)

Compétition de référence :

- Du 12 au 16 Juin 2024 Championnats d'Europe Junior (Malte)
- ??? Championnats du Monde Junior (?)

## CALENDRIER PREVISIONNEL des STAGES & SELECTIONS

**Tous les stages sont des étapes de sélection.**

Les dates seront reprécisées ultérieurement.

- Le 10 décembre 2023 Sélection Équipe de France Junior
- Du 10 au 14 Décembre 2023 Stage Équipe de France Junior (Montceau les Mines)
- Du 10 au 17 janvier (14h) 2024 Stage Équipe de France Junior (INSEP)
- Avril -Mai 2024 Stage Équipe de France Junior (Aix)
- Juillet – Aout 2023 Stages Équipe de France (à définir selon calendrier international)

## I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

### **1.1 Nageurs-ses concernés-es :**

La sélection est ouverte aux athlètes de la catégorie Juniors inscrits dans un CNAHN sur la saison sportive :

- Pour les femmes, nageuses nées en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009.
- Pour les hommes, nageurs nés en 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009.

Le parcours de sélection des nageuses nées en 2009 sera étudié au regard du calendrier international et de leur saison sportive en catégorie jeune.

Le parcours de sélection de la catégorie masculine sera étudié au regard de leur niveau de performance lors des championnats de France, du calendrier international jeune et des différentes sorties en compétition.

### **1.3 Conditions de participation aux Championnats de France pour les nageuses du CNR :**

Les nageuses du CNR participeront aux Championnats de France d'Hiver avec leurs clubs. Néanmoins, elles nageront sous l'entité du CNR lors des championnats de France Juniors d'été.

Des échanges avec les entraîneurs des clubs des nageuses concernées auront lieu dans le cas où une athlète ne serait pas engagée dans une des épreuves collectives avec le CNR.

#### **1.4 Les aspects médicaux :**

Tous les nageurs·ses, concernés par une sélection en Équipe de France Junior, sont tenu(e)s d'effectuer les bilans médicaux correspondant aux exigences règlementaires.

## **II – SÉLECTION EPREUVES COLLECTIVES**

### **Sélection pour les épreuves d'équipe technique, d'équipe libre et d'épreuve acrobatique.**

#### **2.1 Processus de sélection :**

La sélection définitive sera assujettie au suivi de la préparation et aux performances.

**Les athlètes engagées dans le processus de sélection de l'équipe de France Juniors et non inscrites au CNR, devront s'inscrire dans le dispositif national de suivi des athlètes juniors. Ces athlètes devront se soumettre à une batterie de tests (natation, souplesse, technique, portés, hauteur, condition physique, lignes de jambe ...) selon un calendrier préétabli : NOVEMBRE - FEVRIER – MAI.**

Les nageuses suivantes du CNE de l'INSEP : **Laëlys ALAVEZ– Oriane JAILLARDON** sont sélectionnées de fait en Équipe de France Junior. L'intégration au collectif de l'équipe de France Junior sera déterminée en fonction de leur sélection olympique et du calendrier international sénior.

Les nageuses non sélectionnées qui auront participé aux stages du collectif Équipe de France Junior pourront suivre, après décision des cadres référents, la préparation terminale (jusqu'au départ en compétition internationale).

La sélection pour les épreuves d'équipe est désormais ouverte à la population masculine. Un dispositif complémentaire sera mis en place et ne rentrera pas dans les étapes de sélection décrites aux vues des performances identifiées chez cette population.

#### **2.2 Contenu des évaluations :**

Le contenu des évaluations est lié aux exigences des programmes présentés sur les différentes échéances. Il intègrera le niveau d'implication et le niveau de performance observés sur les différents programmes :

- Ballet d'Équipe Technique de l'Équipe de France Junior.
- Ballet d'Équipe Libre de l'Équipe de France Junior.
- Ballet acrobatique ou épreuves de portés.

**Le ballet d'équipe technique de l'équipe de France Junior 2023-2024 sera mis à la disposition des CNAHN pour les compétitions nationales de la saison 2023-2024.**

### 2.3 Etapes de sélection :

Les entraîneurs des CNAHN devront informer les responsables de l'équipe de France de la liste des athlètes qu'ils veulent inscrire dans le dispositif de sélection. Une liste définitive sera arrêtée en accord avec eux et la DTN.

- **1<sup>ère</sup> étape** : le dimanche 10 décembre 2023
  - **Sélection d'un collectif de 16 nageuses au maximum pour la 2<sup>ème</sup> étape.**
  - **Contenu** : évaluation des qualités de ballet sur l'épreuve du **ballet technique du CNAHN d'appartenance (jusqu'à l'élément du poisson volant inclus)**.
  - Les athlètes du CNR ne sont pas soumis à cette première étape de sélection mais rentreront dans le dispositif de sélection sur les étapes suivantes.
  
- **2<sup>ème</sup> étape** : stage du 11 au 14 décembre 2022
  - **Sélection d'un collectif de 14 nageuses au maximum** (nageuses sélectionnées dans le collectif senior non compris) **pour la 3<sup>ème</sup> étape** (stage de janvier 2024).
  - **Contenu** : évaluation des qualités de ballet.
  
- **3<sup>ème</sup> étape** : stage du 12 janvier au 17 janvier 2024
  - **Sélection du collectif de 14 nageuses au maximum retenues pour la 4<sup>ème</sup> étape.**
  - **Contenu** : évaluation des qualités sur les ballets de l'Équipe de France Junior.
  
- **4<sup>ème</sup> étape** : stage Avril-Mai 2024 (Date à confirmer selon calendrier international)
  - **Sélection du collectif de 12 nageuses au maximum retenues pour la 5<sup>ème</sup> étape.**
  - **Sélection du collectif de 10 nageuses** retenues pour **participer au Test Event à Paris et aux Championnats d'Europe Juniors à Malte.**
  - **Contenu** : évaluation des ballets technique, libre et acrobatique de l'Équipe de France Junior.
  
- **5<sup>ème</sup> étape** : stage Mai – Juin 2024. (Date à définir selon calendrier international)
  - **Sélection du collectif de 12 au maximum** (12 nageuses si équipe acrobatique) **retenues pour participer aux Championnats du Monde Junior.**
  - **Contenu** : évaluation des ballets technique, libre et acrobatique de l'Équipe de France Junior.

<b>TABLEAU RECAPITULATIF</b>			
<b>ETAPES</b>	<b>DATES</b>	<b>EVALUATION</b>	<b>NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES</b>
1	Le 10 décembre 2023	Partie du ballet d'équipe technique	16 nageuses <b>au maximum</b> pour participer au stage de décembre 2023
2	Du 10 au 14 décembre 2023	Ballets de l'Équipe de France Junior + Épreuves de portés + Évaluation individuelle.	14 nageuses <b>au maximum</b> pour participer au stage de janvier 2024
3	Du 12 au 17 Janvier 2024	Ballets de l'Équipe de France Junior + Épreuves de portés + Évaluation individuelle.	14 nageuses <b>au maximum</b> pour participer au stage d'avril 2023
4	Avril – Mai 2024	Ballet technique et libre de l'Équipe de France Junior	- 12 nageuses <b>au maximum</b> pour participer au stage de ??? - 10 (ou 12) nageuses retenues pour participer au Test Event (si autorisation) et aux Euros Juniors.
5	?	Ballet technique et libre de l'Équipe de France Junior	10 nageuses <b>au maximum</b> (12 nageuses si épreuve acrobatique) retenues pour participer aux Championnats du Monde Junior

**Les nageuses devront avoir un comportement en adéquation avec le haut niveau (engagement, évolution des performances, hygiène de vie).**

**La Direction Technique Nationale se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires.**

#### **IV – SÉLECTION DUO / DUO MIXTE**

##### **1.1 Duo :**

La sélection du duo sera effectuée parmi les nageuses du CNR, issue des différentes étapes de sélection d'équipe. Il sera tenu compte également des étapes de sélection Senior 2023/2024 des nageuses juniors du CNE.

Les performances de la saison 2022/2023 pourront être prises en compte pour les sélections des duos.

##### **1.2 Duo Mixte :**

Le Comité de Sélection évaluera le niveau des duos mixtes français lors des Championnats de France Juniors et Jeunes ainsi que les évaluations nationales afin d'estimer la pertinence de participation à un évènement international pour le ou les meilleurs duos mixtes.

## **IV – SÉLECTION SOLO**

### **5.1 Processus de sélection du SOLO FEMININ :**

Au regard des résultats et observations des saisons passées, les nageuses du CNE sont sélectionnables de fait sur les épreuves de solo :

- Laëlys ALAVEZ
- Oriane JAILLARDON

Il sera tenu compte de l'avancée de leurs étapes de sélection olympique dans le processus de sélection du solo.

#### **ÉTAPE DE SÉLECTION POUR LES SOLISTES COMPLEMENTAIRES :**

**1<sup>ère</sup> étape** : Analyse et observation des résultats des championnats de France d'hiver 2023.

**2<sup>ème</sup> étape** : Analyse et observation des résultats des championnats de France d'été jeunes et juniors 2024.

Seront pris en compte, en dehors des compétitions, le niveau de performance à l'entraînement des nageuses du CNR ainsi que l'étude du cumul des épreuves pour ces athlètes.

### **5.2 Processus de sélection du SOLO MASCULIN :**

**1<sup>ère</sup> étape** : Analyse et observation des résultats des championnats de France d'hiver 2023

**2<sup>ème</sup> étape** : Analyse et observation des résultats des championnats de France d'été 2024

## **V – EVALUATION & JURY**

**Comité de sélection** : Les évaluations pourront être menées par un jury composé :

- Des Entraîneurs des Équipes de France,
- Des cadres techniques,
- Des juges français AI ou étrangers éventuellement,
- Des Contrôleurs Techniques.

Un représentant du Cercle de Compétences sera invité à assister aux sélections.

Ce Comité de sélection, évaluera l'ensemble des étapes de sélection et donnera la sélection au Directeur Technique National qui la proposera au Comité Directeur.

#### **Les critères de jugement et de sélection**

- Évaluation physique et technique :
  - Précision des positions / Extension et ligne de jambe et des pointes de pieds / Hauteur / Stabilité / Souplesse / Exécution des techniques de nage / Endurance (Contrôle sur l'ensemble de l'épreuve) / Qualités d'exécution / Amplitude dans

les figures / Synchronisation avec la musique / Synchronisation entre les nageuses / Respect des comptes.

- Évaluation artistique :
  - Interprétation musicale / Manière de se présenter / Créativité
- Évaluation du comportement :
  - Engagement dans l'entraînement / Respects des règles / Intégration et participation dans la vie du collectif.

\*Pour le duo et l'équipe : homogénéité entre les nageuses

### **Information complémentaire**

Procédure d'entrée dans les structures du PPF CNR Junior et/ou INSEP- **pour la saison 2024-2025.**

Les nageuses identifiées par la DTN à travers les dispositifs de performance Jeunes et Juniors peuvent être sollicitées pour intégrer une structure du Projet de Performance Fédéral permettant d'envisager avec succès la poursuite d'une carrière de haut niveau.

L'entrée dans le collectif du CN Relève et du CNE de l'INSEP s'adresse exclusivement aux nageuses déjà engagées dans les dispositifs de sélection et d'accompagnement de l'Equipe de France Junior ou Jeune.